COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MICHEL CANÉVET, BERNARD DELCROS

«Réforme territoriale et communes rurales : les sénateurs centristes défendent les communes rurales et la ruralité de demain»

23/02/2017

« Les communes en zones rurales se sentent en effet délaissées, alors qu'elles constituent une force pour la France ; leurs populations y ont un sentiment d'appartenance extrêmement fort » a déclaré Michel Canevet.

Pour le sénateur, les réformes territoriales ont provoqué une forte incompréhension : « regrouper les communes n'est pas forcément une mauvaise idée, à condition de ne pas l'imposer. Faute d'un projet de territoire, rien de cohérent ne peut émerger ».

Les sénateurs centristes plaident pour une organisation différenciée des territoires, au moyen d'expérimentations : « Ici, on peut avoir besoin d'un département ; ailleurs, on peut fusionner les régions ».

Le sénateur a demandé un rééquilibrage des dotations : « la DGF est de 64 euros par habitant en zone rurale, contre 128 euros en zone urbaine. Je regrette que la réforme de la DGF n'ait pas abouti ».

Bernard Delcros a évoqué un modèle de ruralité, « celle qui se trouve très éloignée des grands centres urbains, avec de nombreuses communes qui maillent de vastes territoires en présence humaine ».

Pour le sénateur « il faut connaître ces communes rurales pour comprendre les missions remplies au quotidien par des élus locaux quasi-bénévoles : services aux habitants, veille exercée sur la vie locale, le cadre de vie, l'entretien du patrimoine, réalisation de projets de proximité, solidarité, lien humain. Dans une société toujours plus complexe, ces communes apportent, à moindre coût et dans la proximité avec les habitants, des réponses qu'aucune autre collectivité ne peut apporter ».

Vouloir mesurer l'intérêt du maintien de l'échelon communal au seul critère de son nombre d'habitants est pour Bernard Delcros, « une vue théorique qui méconnaît la réalité du terrain ».

Le sénateur est revenu sur la question des moyens. Les communes de moins de 2 000 habitants représentent 85 % des communes de France, soit plus de 30.000 communes sur les 36.000 que compte notre pays. Elles bénéficient de 3 milliards d'euros de DGF sur les 33 milliards affectés aux collectivités locales : « on voit bien qu'elles ne ruinent pas notre République » a déclaré le sénateur qui a rappelé qu'elles ont pris leur part dans le redressement des finances publiques.

Pour Bernard Delcros, l'État doit maintenir un maillage suffisant de services publics dans les territoires ruraux : « il doit les doter des infrastructures nécessaires à leur développement, comme le très haut débit et la téléphonie mobile ».

Pour les sénateurs centristes, « notre pays a besoin de sa ruralité. Une ruralité habitée, vivante, accueillante. Une ruralité innovante et connectée. Une ruralité qui peut apporter des réponses aux enjeux émergeants de la société du 21e siècle ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC